

■ **Holiday Inn (Suisse) SA**, à Le Grand-Saconnex, achat, vente, construction et exploitation d'hôtels, etc. (FOSC du 25.04.2000, p. 2759). La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution est abrogée conformément à l'article 628 al. 4 CO. But modifié: achat, vente, construction et exploitation d'hôtels, motels, restaurants et établissements similaires en Suisse et toutes activités s'y rapportant; participations. Les 1'000 actions de CHF 1'000, nominatives, sont maintenant liées selon statuts. Capital-actions: CHF 1'000'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre. Nouveaux statuts du 23.04.2002. Robinson Sarah Margaret Anne et Chaumeron Antoine ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Schmitter Joerg Hubert, d'Allemagne, à Grewenich, D, président, et Wyss Thierry, de Fraubrunnen, à Corseaux, tous deux membres du conseil d'administration. Deloitte & Touche Expert SA n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Ernst & Young SA, succursale à Lancy.

Journal no 5221 du 21.05.2002  
(00483896 / CH-660.1.197.989-4)